



Créer un site vendant des produits à l'effigie d'une "marque"

Par **Simon H**, le **02/09/2017** à **11:37**

Bonjour,

J'aimerais créer un site e-commerce mais une question me vient à l'esprit.

Imaginons que je souhaite vendre des produits liés à la série TV "les simpsons" comme des t-shirt ou des mugs à leur effigie par exemple. Ai-je le droit d'acheter de tels produits à des fournisseurs (sur aliexpress par exemple) et de les revendre en France sur mon site ? Qu'en est-il des Droits liés aux simpsons ?

Je vous remercie pour votre réponse